

Revue de presse 1^{er} trimestre 2010

LE LOBBYING EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Le lobbying en France

L'AFCL s'attaque aux députés-avocats (La Lettre A, 02/04/2010)

Un regard numérique sur la politique (LeMonde.fr, 10/03/10)

Interview. Roger Lenglet : Face aux lobbys, « ne laissons pas notre capacité d'indignation s'éteindre » (Lobbycratie, 17 février 2010)

Le député Franck Riester favorable à l'influence des lobbys sur les députés (L'informaticien.com, 09/02/10)

Le Kamasutra du lobbying. Regard sur dix techniques d'influence modernes (Lobbycratie, 22/01/10)

L'Assemblée nationale

L'Assemblée Nationale s'ouvre à plus de participation citoyenne (Numerama, 08/04/10)

Le Sénat

Groupes d'intérêts : une procédure de réglementation positive (CP du Bureau du Sénat, 31/03/10)

L'éthique en mode silencieux (Acteurs publics, 25/02/2010)

Union Européenne

Comitologie vs. actes délégués : entre deux mots, il faut choisir le moindre (Le Parlement Européen, 06/04/10)

Etats-Unis

Google a investi 4 millions de dollars en lobbying en 2009 (journaldunet.com, 22/03/10)

Royaume-Uni

« Députés à louer » : le Labour suspend trois ex-ministres (Le Figaro, 23/03/10)

Parliament opens its doors to lobbying ex-MPs (SpinWatch, 28/02/10)

Scandale des notes de frais en Grande-Bretagne : quatre parlementaires inculpés (LeMonde.fr, 05/02/10)

MPs illicitly booked rooms for lobbyists and fundraisers (The Independent, 05/02/10)

Afrique

Le lobbying coûte cher aux États africains (Les Afriques, 19/03/10)

Initiatives à suivre

Observatoire citoyen de l'activité des parlementaires : NosDeputes.fr, un site animé par le collectif RegardsCitoyens.org

Etude d'ALTER-EU sur le nombre de cabinets de lobbying inscrits sur le registre des représentants d'intérêts de la Commission européenne

Recommandation de l'OCDE du 18 février 2010 : « Principes pour la transparence et l'intégrité des activités de lobbying »

Le lobbying en France

L'AFCL s'attaque aux députés-avocats (La Lettre A, 02/04/2010)

L'Association française de conseil en lobbying (AFCL) veut inciter le bureau de l'Assemblée à mieux encadrer les pratiques des parlementaires qui exercent en parallèle la profession d'avocat. Cela concernerait près de 80 personnes.

<http://www.lalettrea.fr/consultants-conseils/2010/04/02/l-afcl-s-attaque-aux-deputes-avocats%2C83066646-ARL-login>

Un regard numérique sur la politique (LeMonde.fr, 10/03/10)

Un groupe de passionnés d'informatique et de politique, regroupés dans le collectif Regards citoyens, essaie de renforcer la transparence de la décision publique par le biais de sites Internet offrant aux citoyens un accès simplifié aux données publiques.

http://www.lemonde.fr/technologies/article/2010/03/10/un-regard-numerique-sur-la-politique_1316813_651865.html

Interview. Roger Lenglet : Face aux lobbys, « ne laissons pas notre capacité d'indignation s'évaporer » (Lobbycratie, 17 février 2010)

Roger Lenglet est philosophe et journaliste d'investigation. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages sur la corruption et le lobbying dans le domaine de la santé et de l'eau.

<http://www.lobbycratie.fr/2010/02/17/interview-roger-lenglet-face-aux-lobbies-%C2%AB-ne-laissons-pas-notre-capacite-d%E2%80%99indignation-s%E2%80%99evaporer-%C2%BB/>

Le député Franck Riester favorable à l'influence des lobbys sur les députés (L'informaticien.com, 09/02/10)

Dans une interview vidéo, Franck Riester, rapporteur de la loi Hadopi, déclare que les lobbys de la culture ont eu une influence positive sur le vote des députés.

<http://www.linformaticien.com/Actualit%C3%A9s/tabid/58/newsid496/7767/franck-riester-favorable-a-l-influence-des-lobbys-sur-les-deputes/Default.aspx>

Le Kamasutra du lobbying. Regard sur dix techniques d'influence modernes (Lobbycratie, 22/01/10)

Dix techniques de lobbying, aux noms parfois évocateurs, sont analysées : le cheval de Troie, l'hélicoptère de combat, Gunship, Good cop – Bad cop, le « Kofi Annan », le tiers, les faux-nez, le dentiste, le baudet et les Think-tank.

<http://www.lobbycratie.fr/2010/01/22/le-kamasutra-du-lobbying-regard-sur-dix-techniques-d%E2%80%99influence-modernes/>

[Retour au sommaire](#)

L'Assemblée nationale

L'Assemblée Nationale s'ouvre à plus de participation citoyenne (Numerama, 08/04/10)

L'Assemblée nationale a mis en place un dispositif permettant aux internautes de déposer leurs commentaires sur les études d'impact qui accompagneront les projets de loi déposés après le 17 mars

2010. Les observations seront transmises aux rapporteurs des projets de loi, qui pourront en faire une synthèse en annexe de leur rapport, sans pour autant avoir l'obligation d'en tenir compte.

http://www.numerama.com/magazine/15448-l-assemblee-nationale-s-ouvre-a-plus-de-participation-citoyenne.html?utm_medium=bt.io-twitter&utm_source=direct-bt.io&utm_content=backtype-tweetcount

[*Retour au sommaire*](#)

Le Sénat

Groupes d'intérêts : une procédure de réglementation positive (CP du Bureau du Sénat, 31/03/10)

Depuis le 1^{er} janvier 2010, 58 groupes d'intérêt se sont inscrits pour sur le registre des groupes d'intérêts mis en place au Sénat. Tous les secteurs sont représentés : grandes entreprises, associations d'élus locaux, établissements publics, organismes professionnels, cabinets de conseil en affaires publique.

<http://www.senat.fr/presse/cp20100331c.html>

L'éthique en mode silencieux (Acteurs publics, 25/02/2010)

Le Sénat s'est doté d'un comité de déontologie chargé notamment de surveiller la compatibilité de certaines fonctions avec le mandat de parlementaire. Les avis exprimés n'auront, cependant, qu'un caractère consultatif.

<http://www.acteurspublics.com/article/25-02-10/l-ethique-en-mode-silencieux>

[*Retour au sommaire*](#)

Union Européenne

Comitologie vs. actes délégués : entre deux mots, il faut choisir le moindre (Le Parlement Européen, 06/04/10)

Le Traité de Lisbonne a aboli la procédure de « comitologie », permettant de déléguer à des experts, placés sous l'égide de la Commission européenne, la mise au point des dispositions techniques d'un acte législatif. Cette procédure a souvent été décriée pour son manque de transparence. Désormais, le législateur pourra donner une délégation de pouvoir à la Commission européenne. Mais ces « actes délégués » ne pourront pas s'attaquer au cœur même d'un acte législatif et leur portée sera limitée.

http://www.europarl.europa.eu/news/public/story_page/008-72106-096-04-15-901-20100406STO72095-2010-06-04-2010/default_fr.htm

[*Retour au sommaire*](#)

Etats-Unis

Google a investi 4 millions de dollars en lobbying en 2009 (journaldunet.com, 22/03/10)

Les dépenses de lobbying des entreprises du secteur des nouvelles technologies vont croissant. En 10 ans, plus d'un milliard de dollars a été investi en actions de lobbying auprès de la classe politique américaine, dont 120 millions de dollars pour la seule année 2009.

<http://www.journaldunet.com/ebusiness/breve/45829/google-a-investi-4-millions-de-dollars-en-lobbying-en-2009.shtml>

[*Retour au sommaire*](#)

Royaume-Uni

« Députés à louer » : le Labour suspend trois ex-ministres (Le Figaro, 23/03/10)

Plusieurs députés travaillistes et conservateurs, dont trois anciens ministres, ont été piégés par des journalistes se faisant passer pour des lobbyistes. Les députés ont ainsi été pris en train de monnayer leurs bonnes relations avec le gouvernement pour des tarifs allant de 3000 à 5000 livres par jour.

<http://www.lefigaro.fr/international/2010/03/22/01003-20100322ARTFIG00635-a-londres-des-deputes-prets-a-monnayer-leur-influence-.php>

Parliament opens its doors to lobbying ex-MPs (SpinWatch, 28/02/10)

Selon le *Sunday Times*, 25 anciens parlementaires, sur une liste de 200, travaillent actuellement pour des cabinets de lobbying. Or ces anciens élus bénéficient d'un accès privilégié aux locaux du Parlement.

<http://www.spinwatch.org/blogs-mainmenu-29/tamasin-cave-mainmenu-107/5348-parliament-opens-its-doors-to-lobbying-ex-mps>

Scandale des notes de frais en Grande-Bretagne : quatre parlementaires inculpés (LeMonde.fr, 05/02/10)

Trois députés travaillistes et un Lord conservateur sont poursuivis pour avoir réclamé des remboursements de frais auxquels ils n'avaient pas droit. Selon un audit indépendant, plus de la moitié des députés britanniques ont commis des irrégularités dans leurs notes de frais et devront rembourser plus d'un million d'euros.

http://www.lemonde.fr/europe/article/2010/02/05/scandale-des-notes-de-frais-en-grande-bretagne-quatre-parlementaires-inculpes_1301833_3214.html

MPs illicitly booked rooms for lobbyists and fundraisers (The Independent, 05/02/10)

Une étude sur les 8000 réservations effectuées au sein du Parlement britannique indique que, dans de nombreux cas, les députés ont réservé des locaux au profit de cabinets de lobbying ou d'autres sociétés commerciales dans lesquels ils avaient des intérêts. Pourtant, le règlement interdit l'usage de salons privés au bénéfice de personnes extérieures à l'institution.

<http://www.independent.co.uk/news/uk/politics/mps-illicitly-booked-rooms-for-lobbyists-and-fundraisers-1889930.html>

[**Retour au sommaire**](#)

Afrique

Le lobbying coûte cher aux États africains (Les Afriques, 19/03/10)

Selon une évaluation réalisée par GwethMarshall Consulting, les pays africains ont versé, en l'espace de dix ans, environ 150 millions de dollars aux cabinets de lobbying américains pour défendre leurs intérêts aux États-Unis. L'étude montre par ailleurs, qu'en Europe, les lobbyistes multiplient par cinq leurs tarifs lorsqu'il s'agit de représenter des Etats Africains.

<http://www.lesafriques.com/actualite/le-lobbying-coute-cher-aux-etats-africains.html?Itemid=89?articleid=23081>

[**Retour au sommaire**](#)

Initiatives à suivre

Observatoire citoyen de l'activité des parlementaires : NosDeputes.fr, un site animé par le collectif RegardsCitoyens.org

« En synthétisant les différentes activités législatives et de contrôle du gouvernement des élus de la nation, ce site essaie de donner aux citoyens de nouveaux outils pour comprendre et analyser le travail de leurs représentants. »

<http://www.nosdeputes.fr/>

Etude d'ALTER-EU sur le nombre de cabinets de lobbying inscrits sur le registre des représentants d'intérêts de la Commission européenne

Presque deux ans après le lancement par la Commission européenne de son registre facultatif des représentants d'intérêts, une étude publiée le 11 mars par d'ALTER-EU révèle que 60% des cabinets de lobbying présents à Bruxelles ne se sont toujours pas inscrits.

<http://www.alter-eu.org/fr/node/35>

Recommandation de l'OCDE du 18 février 2010 : « Principes pour la transparence et l'intégrité des activités de lobbying »

« Elaborés à l'issue d'une large consultation avec les parties prenantes, les Principes [visent à] aider les décideurs politiques à répondre aux préoccupations autour des pratiques de lobbying. Ils s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de l'OCDE pour une économie plus forte, plus saine et plus juste. »

<http://www.oecd.org/dataoecd/39/44/44655353.pdf>

[Retour au sommaire](#)

###

Transparence International France est la section française de Transparency International (TI), la principale organisation de la société civile qui se consacre à la transparence et à l'intégrité de la vie publique et économique.

A travers l'action de plus d'une centaine de sections affiliées réparties dans le monde entier, ainsi que de son secrétariat international basé à Berlin, en Allemagne, TI sensibilise l'opinion aux ravages de la corruption et travaille de concert avec les décideurs publics, le secteur privé et la société civile dans le but de la combattre.